

Département de la MOSELLE

Arrondissement de FORBACH-BOULAY

Nombre des conseillers élus : 11

Conseillers présents : 10

COMMUNE DE DALSTEIN

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 057-215701673-20260428-DE_028_2026-DE



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

des délibérations du Conseil Municipal

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc PASQUET

Présents :

Monsieur Jean-Luc PASQUET, Monsieur Jean-Marc HARTENSTEIN, Madame Lorette THOMASSIN, Monsieur Cédric PINERO, Monsieur Franco SANNA, Madame Véronique ROMAN, Monsieur Mario TORRECCHIA, Madame Stéphanie MEUX, Monsieur Christophe BORDAS, Madame Audrey CORDONNIER

Excusés :

Madame Isabelle RAYMOND

Secrétaire de séance : Monsieur Cédric PINERO

OBJET : Création et validation d'un règlement du cimetière DE_028_2026

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment les articles les articles L2213-7 et suivants relatifs à la police des funérailles et des lieux de sépulture,

Vu le Code Civil notamment les articles 78 et suivants,

Vu la loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire,

Vu les lois et règlements concernant les opérations funéraires, les lieux d'inhumation, la crémation et les divers modes de sépultures,

Vu le projet de règlement intérieur,

Vu la nécessité d'encadrer les règles du cimetière communal,

Considérant l'inexistence d'un règlement du cimetière communal sur la commune de DALSTEIN,

Considérant les évolutions de la législation funéraire, ainsi que celle des pratiques et des modes d'inhumation qui rendent nécessaires une rédaction de ce règlement,

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité:

- D'approuver les termes du règlement intérieur du cimetière communal de DALSTEIN tel qu'annexé afin de régir les comportements, travaux et autres modalités de gestion au sein de cet espace public;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte y afférent ;